

BULLETIN MUNICIPAL N° 16 JANVIER 2014

p.1 Le mot du Maire -- Schéma Départemental de Coopération Intercommunale – Elections municipales 2014 – Important **p.2** Visite de la sénatrice Mme GOY-CHAVENT – Sécurité routière dans le village -- Tri sélectif avec le SIVOM – La Sainte Barbe au CIS du Petit Abergement – Le chemin de Saint Eozan opérationnel **p.3** Les anciens se retrouvent – Nouvelles familles dans le village -- Commémoration du 11 novembre -- Le coin du Comité d'Animation **p.4** Carnet du 2^{ème} semestre 2013 -- CLIC Pays du Bugey --- Assurance maladie -- ADMR service d'aide à la personne – Premiers secours : le défibrillateur – Le début de la route des Saras « goudronnée » -- Horaires mairie.

LE MOT DU MAIRE



Bonjour.

En ce début d'année, je présente à mes chers concitoyens mes vœux très sincères pour 2014 : santé, réussite professionnelle pour les actifs, année fructueuse pour nos éleveurs, réussite dans les études ou pour l'entrée dans la vie active pour nos jeunes, une vie calme et sereine pour les retraités, et enfin un nouveau maire et son conseil à l'écoute de tous.

Comme vous l'avez certainement appris, je ne me représente pas au poste de maire. Pendant trois ans, je me suis consacré à la gestion de la commune avec l'aide des adjoints, Germaine, Geneviève et Jean-François et du conseil. Tâche très prenante, trop prenante, avec ses réussites et ses échecs, ses moments difficiles ou de réel plaisir. Vie de maire que je n'avais pas prévue.

L'actuelle mandature se terminera fin mars 2014. Il est temps de dresser le bilan des 6 années écoulées.

Hervé LEVEQUE a lancé, avec le conseil élu en 2008, une mandature pleine de projets : sécurité routière dans la traversée du village, chaufferie bois pour les bâtiments communaux, entretien du village, réfection de la rue du Mollard et du Petit Bourg, signalétique, ... Certains ont été réalisés de son temps, d'autres poursuivis après son départ pour une région bien éloignée de Ruffieu.

A mon élection en 2011, je me suis attaché à gérer les affaires courantes ou déjà engagées : supprimer les canalisations en plomb, entretien de la voirie et des installations communales, installation du colombarium au cimetière, rénovation et location du logement de la Poste, réouverture du Relais Saint Didier, réalisation du chemin de Saint Eozan, petites et nombreuses actions au quotidien, au service des habitants. La signalétique des rues du village, après de nombreuses vicissitudes, est pratiquement terminée. Malheureusement, je n'ai pas pu mener à bien un dossier qui me tient à cœur : la sécurité routière (voir article page 2). Un gros dossier pour le futur maire et son conseil. Enfin, une part importante de ma tâche de maire a été de représenter la commune à toutes les réunions auxquelles elle se devait d'être présente, en particulier à la Communauté de Communes du Valromey. A noter qu'au cours du mandat, le taux des impôts locaux n'a pas augmenté.

Je ne peux pas terminer ce dernier mot du maire sans adresser mes sincères remerciements à Danielle LAPIETRA, Frédéric COUTURIER et Christelle MORGANTE qui, chacun dans leur domaine, permettent au maire d'accomplir sa mission.

Pendant trois années, j'ai toujours agi en pensant à l'intérêt général de la commune. Longue et heureuse vie à Ruffieu et à ses habitants.

Yves JAY

Le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la commune de RUFFIEU fait partie de la nouvelle Communauté de Communes du Valromey qui comprend maintenant 15 communes, suite au départ d'Artemare et son rattachement à la com-com Bugey-Sud.

ELECTIONS MUNICIPALES 2014

Elles permettront le renouvellement du conseil municipal et la nomination du nouveau maire.

Le scrutin se déroulera : 1^{er} tour le **23 mars 2014**
2^{ème} tour le **30 mars 2014** (si nécessaire)

Pour voter.

- Etre inscrit(e) sur les listes électorales
- Venir voter en présentant une pièce d'identité (**obligatoire pour tous** même dans les petits villages).
- Possibilité de vote par procuration

Pour être candidat.

- Etre inscrit(e) sur les listes électorales de la commune (en général ; pour les cas particuliers, se reporter aux textes)
- **Avoir déposé sa candidature à la sous-préfecture de Belley** (nouveau 2014)
- Dates de dépôt des candidatures :
1^{er} tour du jeudi 13 février 2014 au mercredi 5 mars (9 h à 12 h 30 / 13 h 30 à 16 h) et le jeudi 6 mars 2014 (9 h à 12 h 30 / 13 h 30 à 18 h)
2^{ème} tour lundi 24 mars 2014 (9 h à 12 h 30 / 13 h 30 à 16 h) et mardi 25 mars 2014 (9 h à 12 h 30 / 13 h 30 à 18 h)

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à la mairie.

Tous les renseignements et les instructions sur le site internet :
www.interieur.gouv.fr
ou
www.ain.gouv.fr (politiques publiques – citoyenneté – élections)

IMPORTANT.

Rendez-vous pour tous les habitants, jeunes et moins jeunes

**le dimanche 2 février 2014 à 10 h 00
au carrefour du 2 février 1944
pour célébrer le 70^{ème} anniversaire de l'événement.**



Photo Y. JAY

VISITE DE LA SENATRICE Mme GOY-CHAVENT.



Photo V. JAY

La commune a eu le grand honneur de recevoir la visite de Madame la sénatrice, Madame Sylvie GOY-CHAVENT. Nous avons pu échanger sur divers sujets : les futures élections municipales, la sécurité routière dans le village, la vie du village.

SECURITE ROUTIERE DANS LE VILLAGE

Après plusieurs démarches pour installer des ralentisseurs, démarches avec le Conseil Général et la Direction Départementale du Territoire qui n'ont pas abouti, il faut reprendre tout le dossier pour une vue d'ensemble : la présence de ralentisseurs ne résout pas tous les problèmes de vitesse. La traversée du village demande une étude complète avec la prise en compte de sa longueur, des lignes droites, de la largeur importante de la chaussée. Afin de réaliser cette étude complète et sa réalisation en plusieurs étapes certainement en raison des coûts, la commune a adhéré au bureau d'ingénierie mise en place par le Département et a demandé cette étude pour 2014.

TRI SELECTIF-REDUCTION DES DECHETS = REDUCTION DE NOS IMPÔTS.

Avec le



changeons nos habitudes, réduisons nos déchets !

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), un impôt qui baisse !

Taux TEOM 2007 : 9,54 % Taux 2013 : 8,41 % malgré les hausses de la TVA

Continuons nos efforts. Comment ?

- Intensifions le tri sélectif



- Pensons à déposer nos encombrants, cartons, gravats aux déchetteries de Virieu-Le-Grand et Culoz
- Compostons nos déchets quand nous le pouvons



LA SAINTE BARBE AU CIS DU PETIT ABERGEMENT

Les sapeurs-pompiers volontaires du CIS du Petit Abergement ont invité la population du haut Valromey à fêter la Sainte Barbe

au CIS du Petit Abergement. Le chef de centre, Guy PESENTI, a dressé le bilan de l'année 2013 :

- une cinquantaine d'interventions pour la plupart des aides aux personnes, quelques feux de cheminées aussi
- tous les sapeurs sont formés à l'intervention sur tout type de véhicules à moteur (GPL, hybride, ...)
- le centre a perçu les nouveaux appareils respiratoires pour les interventions en milieu fermé, appareils plus performants et plus rapides d'utilisation
- le CIS dépend maintenant du groupement de compagnie d'Ambérieu

Ensuite, Bernard ANCIAN, maire de Songieu, a remis au caporal Bernard ANCIAND la médaille d'or pour ses 30 années de service commencé en 1983, il a été nommé caporal en 2008.

Guy Pesenti a lancé un appel à de nouveaux volontaires si nous voulons que le CIS continue d'exister ; sa présence est importante car il permet une meilleure connaissance de notre secteur d'où des interventions plus rapides.

Un vin d'honneur a permis de fêter dignement la Sainte Barbe, sainte patronne des pompiers.



Photo Y. JAY

Tanguy PERRET avec le nouvel appareil respiratoire

LA ROUTE FORESTIERE DE SAINT EPOZAN SERA OPERATIONNELLE AU PRINTEMPS (2014).

Son but : améliorer l'accès, à partir du Petit Abergement, de la partie nord de la forêt et de valoriser ainsi son exploitation. La commune s'était portée maître d'ouvrage afin de gérer le dossier, d'assurer la coordination entre les différents propriétaires et d'obtenir les subventions.



Route d'accès

A gauche, la plate-forme à droite, la piste sud-ouest



Possibilité de broyage des végétaux à domicile avec l'association « Les Brigades Vertes ». Inscription auprès du SIVOM : la 1^{ère} heure de broyage est prise en charge.

Renseignements :

Sivom du Bas Bugey
85, avenue Livet - 01 300 BELLEY
Tél. : 04 79 81 01 99

LES ANCIENS SE RETROUVENT

Le CCAS a convié les anciens du village au traditionnel repas qui s'est déroulé cette année, à Ruffieu même, au Relais Saint Didier. Une quarantaine de personnes avaient répondu à l'invitation et se sont retrouvés autour d'un délicieux repas concocté par René et Véronique. Le maire, dans son mot d'accueil, a exprimé son émotion de participer à CE GRAND MOMENT DE CONVIVIALITE et souhaite de se retrouver l'an prochain toujours aussi nombreux.

Un colis-cadeau a été remis aux absents pour raison de santé et l'assemblée leur a adressé une pensée de réconfort.



COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE



Photo V. JAY
Pendant la Marseillaise.

Cette année, la cérémonie du 11 novembre a été marquée par la présence des drapeaux des anciens combattants du Valromey. En effet Ruffieu a été le cadre de la cérémonie cantonale, regroupant les anciens combattants du Valromey et ses habitants en présence des gendarmes de Champagne et de nombreux maires du canton. Cérémonie suivie d'un vin d'honneur offert par la commune.

Rendez-vous est pris pour dans 15 ans (chaque année, elle se déroule dans une commune différente du Valromey).

NOUVELLES FAMILLES DANS LE VILLAGE

Rue du Mollard : Olivier **NIOGRET** et Manon **LYAUDET**

Rue de la Mairie : Marie-Dominique **VIDAL** et Robert **GEHANT**

Maison « En Bornarel » : Arnaud et Edith **LEJEUNE** et leurs 2 enfants

Location de la Poste : Grégory **PASSOT**, Nolwenn **CUVILLIEZ** et leurs 4 enfants

GAEC des Sapins : Christian et Angélique **JEANNEY** et leurs 4 enfants

Bâtiment SEMCODA : Jean **RAYER** et Geneviève **LARDET**

Grande Rue, au 420 : Thierry et Myriam **D'ALBERTO** et leurs deux enfants Franck et Vanessa

AMENAGEMENT FORESTIER 2013-2033

Le conseil municipal et l'ONF, gestionnaire de la forêt communale, se sont rencontrés pour réfléchir à l'aménagement futur de notre forêt. M. Jean-Paul FRAYSSE (à la retraite maintenant) et M. Richard DELORME représentaient l'ONF.

Constats : développement des feuillus au détriment des résineux d'où un risque de baisse des revenus de la commune à plus ou moins longue échéance.

Choix pour l'avenir :

- poursuivre l'exploitation comme actuellement (développement des feuillus)
- favoriser les semis naturels de sapins
- planter de nouvelles espèces

Choix du conseil :

Il faut penser à l'avenir, donc le conseil s'est décidé pour les choix 2 et 3. Ils ont, chacun leurs avantages et leurs inconvénients, mais permettent de maintenir la qualité et une bonne rentabilité de notre forêt.

La commune a acquis deux parcelles à proximité du col de la Rochette : une plantation de nouvelles espèces pourra y être programmée.

Le dossier d'aménagement est en cours de finalisation avec l'ONF et sera bientôt disponible en mairie.

⇒⇒⇒

LE COIN DU COMITE D'ANIMATION

Calendrier 2014

25 janvier : soirée Patrimoine « Ruffieu au fil de l'eau »

30 janvier : sortie théâtre à L'Intégral à Belley « L'Étudiante et Monsieur Henri » avec Roger DUMAS, Claudia DIMIER, Sébastien CASTRO, Lysiane MEIS.

15 mars : Les Brandons

30 mai : Fête des Voisins sur la place du village

29 juin : Feux de la Saint Jean au plan d'eau de la Vendrolière

19 juillet : Fête du Plan d'Eau de la Vendrolière

Soirée entraide au profit de la recherche médicale.

Elle s'est déroulée le samedi 7 décembre 2013, elle a rassemblé une vingtaine (24) de convives autour d'une succulente tartiflette cuisinée (à prix coûtant) par René, cuisinier du Relais Saint Didier, avec en dessert de délicieuses tartes préparées gracieusement par Martine RODRIGUEZ. Mais auparavant, les présents se sont affrontés autour de différents jeux : dominos, belote, trivial pursuit, scrabble, ...

Un tournoi de dominos a vu la victoire de Jacques, le gendre de Violette, il a remporté la bouteille de Cerdon mise en jeu.

La soirée a permis de dégager une « bénéfice » de 320,00 €, somme qui a été remise à l'association du Téléthon.

Une soirée conviviale bien agréable qui a malheureusement réunie trop peu de personnes.

⇐⇐⇐

Pour 2014, un affouage a été mis en place sur la parcelle 21 sous la route d'Hauteville. Il participe à l'entretien de la forêt et favorise ainsi les semis naturels de sapins.



Photo Y. JAY

CARNET DU 2ème SEMESTRE 2013

Naissance

Le 3 décembre 2013, la famille de M. Marc PASSOT et Mlle Nolwenn CUVILLIEZ, nouvellement installée dans le logement de la Poste, s'est agrandie : **Savannah** a rejoint ses frères et sœurs : Manoaah, Hugo, Mathéo, Nous lui souhaitons une longue et heureuse vie. Sincères félicitations aux parents.

Centre Local d'Information et de Coordination CLIC du Pays du Bugey.

Au service des personnes âgées (60 ans et plus), des personnes handicapées, de leur entourage et des professionnels. Le CLIC est à votre service pour vous informer et vous conseiller sur :

les démarches administratives et les aides financières, les établissements d'hébergement, l'accompagnement à la vie quotidienne, les mesures de protection juridique, les transports, les professionnels médicaux et paramédicaux, les services sociaux, les associations d'usagers.

Pour prendre contact :

CLIC du Pays du Bugey
55, Grande Rue 01300 BELLEY

☎ **04.79.87.24.23**

Communication du CONSEIL GENERAL DE L'AIN

Chaque hiver, le Conseil Général traite les routes départementales de l'Ain, en cas de neige ou de verglas. Ainsi les circuits de viabilité hivernale sont organisés par les agences routières et techniques du Département pour rendre les routes praticables malgré les intempéries.

L'hiver dernier, 21 000 tonnes de sel de déverglage ont été répandues sur 122 circuits d'une longueur moyenne de 40 km. Plus de 9 000 sorties ont été effectuées pour un coût total d'intervention s'élevant à **3 600 000 €**.

Le « plan hiver », assorti d'une optimisation des ressources financières et techniques du Département, offre à nos concitoyens la garantie qu'ils pourront se déplacer.

Pour autant, il faut rappeler aux usagers de la route que leur sécurité passe aussi par des équipements adaptés, tels que des pneus neige et des chaînes. Et aussi par la prudence, la vigilance et le respect de l'autre.

HORAIRES DE LA MAIRIE

Secrétariat de la mairie : mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 14h à 18h

Permanences du maire : le mardi de 15 h 00 à 17 h 00
le jeudi de 15 h 00 à 18 h 00

► téléphone : 04 79 87 71 93 ► fax : 04 79 87 73 04

► e-mail : mairie.ruffieu@wanadoo.fr

► site internet : ruffieu.fr

PREMIERS SECOURS : LE DEFIBRILLATEUR. RAPPEL

Vous êtes devant une personne allongée sur le sol.

1/ Gardez votre calme.

2/ Vérifiez si la personne est consciente : prendre sa main, lui demander de serrer votre main, d'ouvrir les yeux, de donner son prénom...

Elle réagit : rester près d'elle, la surveiller et prévenir les secours **(le 15 ou le 112)**

3/ Elle n'est pas consciente :

vérifier + **si la personne respire :** dégager les voies respiratoires (basculer le tête vers l'arrière) et écouter la respiration, regarder si la poitrine se soulève

+ **si son cœur bat.**

OUI aux 2 vérifications : restez près de la personne, la surveiller et prévenir les secours

NON à l'une des deux vérifications : appeler les secours et commencer le massage cardiaque.



Photo V. JAY



Photo V. JAY

Le massage cardiaque est à la portée de tous : même pas parfait, c'est toujours mieux que rien : alors en avant avec les bras tendus, les épaules au-dessus de la personne (voir photos ci-dessus) Si vous êtes avec un autre témoin : il appelle les secours et va chercher le défibrillateur.

INSTALLER LE DEFIBRILLATEUR ET SUIVRE SES CONSIGNES SANS ARRETER LE MASSAGE CARDIAQUE QUI SERT AUSSI A LA VENTILATION.

EFFECTUER LE MASSAGE CARDIAQUE JUSQU'A L'ARRIVEE DES SECOURS.

ADMR Service d'aide à la personne.

L'ADMR (*) Champagne en Valromey est une association loi 1901, déclarée au Journal Officiel du 13 août 1977.

Elle a pour objet de permettre aux familles et aux personnes en difficulté, ou démunies, de bien vivre chez elles en apportant un service adapté à leurs attentes ou besoins.

Ce service s'adresse à des personnes libres de choisir le soutien qui leur convient.

(*) Aide à Domicile en Milieu Rural.

La commune de Ruffieu est représentée, au sein du Conseil d'Administration, par Joëlle PERRET qui a été réélue en 2010 pour 4 ans.

ADMR Champagne en Valromey
Grande Rue
01260 Champagne en Valromey

☎ **04.79.87.74.62**

Directeur de publication : Yves JAY – n° 16 janvier 2014 – Dépôt légal à parution.

Ont participé à l'élaboration de ce n° : Yves JAY - J.F. GIRAUD - Joëlle PERRET – Geneviève et Gérard CADOU – Germaine FRANCON

Photos : G. CADOU - V. JAY - Y. JAY
Impression par la commune de RUFFIEU.